



Autoroutes du Sud de la France
Monsieur Lionel ROSSI
Directeur d'Exploitation Méditerranée
334 Chemin de la Sauvageonne
84107 ORANGE-CEDEX

Lunel, le 26 septembre 2013

Monsieur,

Le projet de réinternalisation de l'activité des réparations des glissières métalliques a vu le jour sur le périmètre DEX Méditerranée dont vous avez la charge. Dès lors il nous apparaît logique de nous adresser à vous.

Les discussions qui se sont tenues au sein des deux établissements concernés (Provence-Camargue et Languedoc-Roussillon) ont permis d'apporter des précisions importantes en termes d'organisations du travail (astreinte, etc.) mais aussi sur le plan technique.

Cependant, même si nous nous sommes prononcés favorablement, pour la CFDT il demeure encore deux questions majeures :

- avec la création, à terme, de 4 équipes de 3 salariés, comment comptez-vous compenser le volume d'heures de travail, transféré de la viabilité vers cette activité ?
- étant donné la nature même de cette activité, avez-vous intégré dans votre réflexion l'aspect strictement lié à la pénibilité ?

En effet il nous semble souhaitable d'envisager que cette activité ne soit qu'une période du parcours professionnel. Par exemple, il est possible de prévoir une disposition permettant à un ouvrier autoroutier volontaire, affecté à cette tâche depuis un certain temps, de réintégrer totalement, à sa demande, son métier d'origine.

Et comment pouvez-vous envisager durablement cette activité en piochant dans les effectifs actuels dont l'âge moyen se situe entre 45 et 50 ans ?

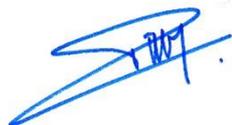
Vous le savez, la CFDT n'a de cesse de rappeler que la politique d'emplois chez ASF conduit à une dégradation constante de la pyramide des âges. Cette internalisation si elle est louable, illustre manifestement la problématique récurrente des effectifs et de la gestion de la charge de travail. Ainsi, afin d'éviter de trop affaiblir les équipes viabilité tout en tenant compte d'une certaine longévité dans ce nouveau métier, nous vous demandons d'envisager le recrutement d'au moins un salarié « jeune » à chaque création d'une équipe.

Nous espérons que vous apporterez la plus grande attention à cette demande dont vous observerez qu'elle est mesurée et motivée. Son aboutissement serait un

signe encourageant pour tous les salariés et par la même, ouvrirait des perspectives favorables pour une décrispation du climat social dans l'entreprise.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir Monsieur le directeur, nos respectueuses salutations

Pour la CFDT ASF

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. PINOS', written over a horizontal line.

Floréal PINOS

Délégué syndical central

Copie :

Sebastien MORANT
Josiane COSTANTINO
Olivier TURCAN
Mohamed ZAOUECH